



Envoyé en préfecture le 21/04/2023

Reçu en préfecture le 21/04/2023

Publié le **25 AVR. 2023**

ID : 032-253200240-20230406-DCS82023_059-DE

DÉLIBÉRATION 2023-059

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de membres présents lors de la délibération : 36
Nombre de membres ayant donné procuration : 1
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 5
Date de convocation : 30/03/2023
Date d'envoi à la SP de condom **1/04/2023**
Date de publication **2/04/2022**
Votes contre :
Votes pour : **37**
Abstentions :

L'an deux mille vingt-trois et le six avril à vingt heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Monsieur Nicolas MELIET, Président.**

Présents : Mr ALBINET David, Mme ARSLANIAN Geneviève, Mr AXMANN Roland, Mr BENJADDI Miloud, Mme BRIANE Huguette, Mr CARRE Michel, Mr CAZES Jérôme, Mme CLAVE Gabrielle, Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mr DONA Edouard, Mr ESPIAU Joël, Mr FASOLO Robert, Mr GOURGUES Gérard, Mr JAUMAIN Jérôme, Mr JORIEUX Michel, Mme LABORDE Marie-Clémence, Mme LANEQUE Valérie, Mme LAUNET Alexandra, Mr LEVIGNAC Georges, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MELIET Nicolas, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MILLIEZ Philippe, Mr MINIAYLO Pierre, Mr MONDIN José, Mme MONGIS Nadine, Mme NEGRINI Régine, Mme NOGUES Marina, Mme PENA Roselyne, Mme PETITJEAN Marion, Mr PHILIP Alain, Mr QUINTILLA Christophe, Mr RENARD Jean-Pierre, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mr TIMOTHEE Frédéric, Mme TUMELERO Hélène.

Excusés remplacés par : Mr BEGUE Christophe remplacé par Mme LAUNET Alexandra, Mr CAZZOLA Bruno remplacé par Mr MILLIEZ Philippe, Mme LABORDE NOYER Martine remplacée par Mr LEVIGNAC Georges, Mr TOURNE Jean-Pierre remplacé par Mme NOGUES Marina, Mme TOURNIER Elisabeth remplacée par Mr MONDIN José.

Ayant donné procuration: Mr FALTRAUER Franck a donné procuration à Mme ARSLANIAN Geneviève

Absents excusés: Mr BOUE Guy, Mme DELLA VALLE Valérie, Mme ESPERON Patricia, Mme LACAVE Delphine, Mr SCARAVETTI Henri, Mr ROBERT François, Mme SOLARY Jacqueline (sans droit de vote).

Absents: Mr BELLOT Daniel, Mr BEYRIES Philippe, Mr BEZERRA Gérard, Mr CECEILLE Gérard, Mme CHIVA Amandine, Mme DESPAX Nelly, Mme DHAINAUT Annie, Mr DUBOUCH Joël, Mr DULERM Pierre, Mr DURAND Georges-Manuel, Mr ELLENA Aimé, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr GABAS Michel, Mme GAUCHE Laureta, Mr GIACOMAZZI Stéphane, Mr LABURTHE Michel, Mr LAFFORGUE Mathieu, Mr LAFORE Michael, Mr LAMORT Pierre, Mr LANSMANT Sébastien, Mr MAO Jean-Pierre, Mme MONDIN SEAILLES Christiane, Mr MONTARET Jérôme, Mme PINSOLLES Nicole.

Participants sans droit de vote : Mr DEMAY Stéphane, conseiller des décideurs locaux, Mme NAYRAND Leslie, gestionnaire RH et comptabilité, Mme BOURGEOIS Dominique, comptable, Mme CAMPAGNOLLE Dorothee, DGS.

Secrétaire de séance : Mme ARSLANIAN Geneviève.

Vote du budget de l'assainissement collectif 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 2022-005 du 1^{er} mars 2023 portant sur le vote et la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2023,

Vu l'adoption du compte administratif du budget de l'Assainissement collectif 2022,

Vu l'affectation du résultat 2022,

Considération que la commission des finances s'est réunie le 15 mars 2023,

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif du service de l'Assainissement collectif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- ✓ En section de fonctionnement à la somme de **1 519 949 euros**,
- ✓ En section d'investissement à la somme de **689 026 euros**.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, décide de voter le budget du service de l'Assainissement collectif, comme présenté ci-dessus :

- ✓ Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- ✓ Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 13 avril 2023



Le Président,

Nicolas MELIET